



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
27 février 2024  
Français  
Original : anglais

**Commission de statistique**  
**Cinquante-cinquième session**  
New York, 27 février-1<sup>er</sup> mars 2024

## Projet de rapport

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Apolonija **Oblak Flander** (Slovénie)

## Organisation de la session

### A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission de statistique a tenu sa cinquante-cinquième session au Siège, du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2024. Elle a tenu \_\_\_ séances.

### B. Participation

2. Les représentantes et représentants des 24 États membres de la Commission ont assisté à la session, de même que des observatrices et observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, des représentantes et représentants d'organismes des Nations Unies et des observatrices et observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organisations. La liste des participantes et des participants figure dans le document publié sous la cote [E/CN.3/2024/INF/1](#).

### C. Élection du Bureau

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 27 février, la Commission a élu par acclamation les membres du Bureau suivants :

*Présidence* :

Georges-Simon Ulrich (Suisse)

*Vice-Présidence* :

Graciela Márquez Colín (Mexique)  
Hyoung Il Lee (République de Corée)  
Adnen Lassoued (Tunisie)

*Rapporteuse* :

Apolonija Oblak Flander (Slovénie)



## D. Ordre du jour et organisation des travaux

4. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 27 février, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [E/CN.3/2024/1](#), tel que révisé oralement. L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises pour examen et décision :
  - a) Principes fondamentaux de la statistique officielle ;
  - b) Méthodes de travail de la Commission de statistique ;
  - c) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - d) Science des données ;
  - e) Statistiques sur la gouvernance ;
  - f) Comptabilité nationale ;
  - g) Statistiques économiques ;
  - h) Comptabilité environnementale et économique ;
  - i) Statistiques agricoles et rurales ;
  - j) Statistiques sociales ;
  - k) Statistiques genrées ;
  - l) Recensements de la population et des logements ;
  - m) Développement des statistiques régionales.
4. Questions soumises pour décision :
  - a) Statistiques du tourisme ;
  - b) Statistiques des entreprises et du commerce ;
  - c) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - d) Statistiques des changements climatiques ;
  - e) Classifications statistiques internationales ;
  - f) Données ouvertes.
5. Questions soumises pour information :
  - a) Statistiques démographiques ;
  - b) Statistiques du handicap ;
  - c) Statistiques du vieillissement de la population et données ventilées par âge ;
  - d) Statistiques sanitaires ;
  - e) Statistiques des services ;

- f) Programme de comparaison internationale<sup>1</sup> ;
  - g) Statistiques des technologies de l'information et des communications ;
  - h) Registres des entreprises ;
  - i) Intégration de l'information statistique et géospatiale ;
  - j) Intendance des données ;
  - k) Coordination des programmes statistiques ;
  - l) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.
6. Questions relatives au programme (Division de statistique).
  7. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-sixième session de la Commission.
  8. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-cinquième session.

5. À la même séance, la Commission a approuvé le programme de travail provisoire et le calendrier de la session figurant dans le document [E/CN.3/2024/L.1](#), tel que révisé oralement.

6. À la même séance également, la Commission a invité les organisations intergouvernementales suivantes à participer, en qualité d'observateurs, à sa cinquante-cinquième session : l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques ; la Banque des règlements internationaux, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; le Marché commun de l'Afrique orientale et australe ; le Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est ; l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne.

## E. Documentation

7. Les documents dont la Commission était saisie à sa cinquante-cinquième session peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/UNSDWebsite/statcom/documents/55>.

---

<sup>1</sup> À sa 1<sup>re</sup> séance, le 27 février 2024, la Commission a décidé d'examiner le point 5 f) sous le point 4, en faisant le dernier point subsidiaire.